

Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement et de l'énergie d'Ile-de-France

Paris, le 23 AVR. 2018

Service du développement durable
des territoires et des entreprises

Pôle évaluation environnementale
et aménagement des territoires

Dossier n° EE-1371-18

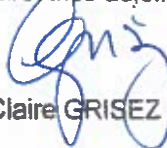
Information relative à l'absence d'observations de l'autorité environnementale
sur le projet de construction de bureaux, commerces et logements - Ilot Fontenay à Fontenay-
sous-Bois (94) dans le cadre de la procédure de permis de construire

L'autorité environnementale a été saisie le 22 février 2018 pour avis sur le projet, présenté par la SCCV Porte de Fontenay, de construction de bureaux, commerces et logements - Ilot Fontenay à Fontenay-sous-Bois (94), dans le cadre de la procédure de permis de construire (PC 094 033 18 N1006 et PC 094 033 18 N1007).

Conformément à l'article R.122-7 du code de l'environnement, aucun avis de l'autorité environnementale n'ayant été formellement produit dans le délai de deux mois, la demande donne lieu à une note d'information relative à l'absence d'observations sur le dossier.

Cette information est à porter à la connaissance du public lors de l'enquête publique. Elle fait l'objet par ailleurs d'une parution sur le site Internet de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Ile-de-France.

La directrice adjointe



Claire GRIZEZ

